

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 23 février 2022, à 18 h 30, par visioconférence

Sont présents :

Mme Stéphanie Arpin, personnel enseignant
Mme Maya Cantin, étudiante du secteur technique (ÉNA)
Mme Marlène Couture, personnel de soutien
Mme Monique Dion, parent d'étudiant
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
M. François Dussault Thériault, diplômé du secteur technique
Mme Julie Ethier, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
Mme Josée Mercier, membre d'office et directrice des études du Cégep
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire
M. Janick Morin, personnel enseignant
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques
M. Charles Vincent, secteur universitaire

Sont absents :

Mme Francesca Romelide Lafortune, étudiante du secteur technique
M. Xavier Gret, parent d'étudiant
M. Ghislain Plourde, secteur des centres de services scolaires
Mme. Alexis Vanier, étudiante du secteur préuniversitaire

Sont invités :

Mme Nathalie Auger, Adjointe de direction à la direction générale
M. Francis Archambault, directeur général du Centre technologique en aérospatiale (CTA)
M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA
M. Vincent Duchesne, directeur adjoint à la direction des études
Mme Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles
M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint aux approvisionnements, Direction des ressources financières

M. Lin Jutras, directeur adjoint à la direction des études
M. François Lefebvre, directeur des ressources financières
Mme Karine Mercier, directrice adjointe à la direction des études
Mme Karina Morin, coordonnatrice des ressources matérielles

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Nathalie Auger agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 31.

M. Jean-Paul Gagné souhaite la bienvenue à M. Janick Morin, nouveau membre du conseil d'administration et professeur de cinéma au Cégep. Chaque membre du conseil d'administration se présente.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 24 novembre 2022	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 24 novembre 2022	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 24 novembre 2022	Information
3. Adoption de DEC et d'AEC	Décisions
4. Retour sur la rentrée de la session d'hiver 2022	Information
5. Adoption des bons de commande, s'il y a lieu	Décisions
5.1. Autorisation concernant un banc d'essai en lien avec le fonctionnement de l'hydraulique	
5.2. Autorisation concernant un banc d'essai hydraulique recherche de panne	
5.3. Autorisation concernant l'octroi d'un projet de maintien des actifs électriques au Centre sportif (EBI)	
5.4. Délégation pour l'acquisition d'un tomodynamomètre	
6. Approbation du bilan du plan de travail 2020-2021 et des états financiers 2020-2021 du Centre technologique en aérospatiale (CTA)	Décision
7. Projet de banc d'essais	Décision
8. Signature de la Charte sur l'équité, la diversité et l'inclusion	Information
9. Élection d'un membre du comité directeur	Décision
10. Suivi des projets majeurs	
10.1 HUIS CLOS – Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation	Décision
10.2 HUIS CLOS – Projet d'aérocampus	Information
11. Informations	
11.1 La Vie au Cégep	Information
11.2 Suivi sur la création d'une école régionale de formation de pilotes et de techniciens d'avion à l'Institut Nationale Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire.	Information
11.3 Nombre d'étudiants inscrits à la session d'hiver 2022, après la date d'abandon	Information
11.4 Présentation de la composition du conseil d'administration et des comités	Information

11.5 État des activités de représentation du directeur général	Information
12. Correspondance	Information
13. Dépôt de documents	Information
<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 3 novembre 2021 • Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 16 novembre 2021 	
14. Date de la prochaine séance	Information
15. Levée de la séance	Décision

Une correction est apportée à l'ordre du jour. Le point 8. Signature de la Charte sur l'équité, la diversité et l'inclusion est modifié pour un point de décision.

22-CA-01 PROPOSITION

Mme Stéphanie Arpin, appuyée par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2021

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2021

22-CA-02 PROPOSITION

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 24 novembre 2021 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2021

Mme Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles, fait un suivi concernant le projet de maintien des actifs en mécanique au Centre sportif, ainsi que sur le projet de laboratoires en denturologie.

La date de début contractuelle du chantier pour le projet du maintien d'actifs en mécanique au Centre sportif est prévue pour le 1er mars 2022. Le 18 janvier 2022, l'entrepreneur s'est mobilisé

au chantier avec une entente préalable avec le Cégep. Deux des quatre chauffe-eaux ont été retirés à ce jour. La date de fin contractuelle est le 21 novembre 2022.

En ce qui concerne le projet de réfection des laboratoires de denturologie, le Cégep est en attente de la livraison des tableaux et de la correction des déficiences, mais ces éléments n'ont pas empêché l'occupation des locaux pour le début de la session d'hiver 2022. Le coût des suppléments a atteint 23,5 % pour un montant de 177 855,27 \$.

3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au Conseil d'administration de février 2022 et des 5 dernières années*.

22-CA-03 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Charles Vincent, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 2020, d'hiver 2021, d'été 2021, d'automne 2021 et d'hiver 2022 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

22-CA-04 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Xavier Pallares, appuyé par Mme Monique Dion, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors de la session d'automne 2021 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. RETOUR SUR LA RENTRÉE DE LA SESSION D'HIVER 2022

M. Sylvain Lambert, directeur général, et Mme Josée Mercier, directrice des études, font un retour sur la rentrée scolaire de l'hiver 2022.

M. Kevin P Smith rejoint la réunion.

5. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

5.1 AUTORISATION CONCERNANT UN BANC D'ESSAI EN LIEN AVEC LE FONCTIONNEMENT DE L'HYDRAULIQUE

À l'hiver 2020, le département de préenvol a souligné la désuétude des bancs d'essai hydrauliques du local A62 ainsi que différents problèmes liés à leur utilisation. Certains de ces enjeux étant liés à la sécurité et après de nombreuses tentatives de réparer les équipements, la décision fût prise de remplacer l'ensemble des bancs d'essai hydrauliques.

Ces équipements sont utilisés dans le cours 280-415-LB qui porte sur les systèmes d'hydraulique et de pneumatique, cours donné principalement à la session d'hiver dans le programme de maintenance d'aéronefs. Un devis technique a été élaboré en vue de faire l'acquisition de deux types de bancs d'essai dont un permettrait *la compréhension du fonctionnement*. L'analyse des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public a permis l'identification d'équipements répondant aux besoins d'enseignement.

22-CA-05 PROPOSITION

ATTENDU que les bancs d'essai existants sont en fin de vie utile;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public APL00010888;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Kevin P. Smith, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée de retenir l'offre de la firme Progressive Educational Systems pour l'acquisition de bancs d'essai hydrauliques - fonctionnement à l'École nationale d'aéronautique au montant de 303 110,97 \$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 324 137,02 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2 AUTORISATION CONCERNANT UN BANC D'ESSAI HYDRAULIQUE RECHERCHE DE PANNE

À l'hiver 2020, le département de préenvol a souligné la désuétude des bancs d'essai hydrauliques du local A62 ainsi que différents problèmes liés à leur utilisation. Certains de ces enjeux étant liés à la sécurité et après de nombreuses tentatives de réparer les équipements, la décision fût prise de remplacer l'ensemble des bancs d'essai hydrauliques.

Ces équipements sont utilisés dans le cours 280-415-LB qui porte sur les systèmes d'hydraulique et de pneumatique, cours donné principalement à la session d'hiver dans le programme de maintenance d'aéronefs. Un devis technique a été élaboré en vue de faire l'acquisition de deux types de bancs d'essai dont un permettrait *la recherche de pannes*. L'analyse des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public a permis l'identification d'équipements répondant aux besoins d'enseignement.

22-CA-06 PROPOSITION

ATTENDU que les bancs d'essai existants sont en fin de vie utile;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public APL00010884;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Kevin P. Smith, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée de retenir l'offre de la firme Cojocar, Alexandru pour l'acquisition de bancs d'essai hydrauliques - recherche de pannes à l'École nationale d'aéronautique au montant de 482 715,79 \$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 516 200,58 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3 AUTORISATION CONCERNANT L'OCTROI D'UN PROJET DE MAINTIEN DES ACTIFS ÉLECTRIQUES AU CENTRE SPORTIF (EBI)

Le Centre sportif a eu 40 ans en 2021. De nombreux équipements arrivent en fin de vie utile et doivent être remplacés. C'est le cas du centre de commande de moteurs situé dans la salle de mécanique à l'appentis. Le projet inclut également une portion d'éclairage efficace : l'ensemble des vieux appareils au sodium des gymnases seront remplacés, de même que les appareils au néon des salles de combats et palestres seront remplacés par des lampes à DEL.

Le projet de maintien des actifs du Centre sportif est un projet inscrit au programme de l'Entente bilatérale intégrée du gouvernement fédéral (EBI). Le maintien des actifs regroupe deux volets : le maintien des actifs en mécanique du bâtiment (contrat octroyé lors du conseil d'administration du 24 novembre 2021) et en électricité du bâtiment (l'actuel contrat à octroyer). Le programme

subventionne jusqu'à 80 % des coûts engagés jusqu'à un maximum de 1 335 914 \$ pour les deux volets.

22-CA-07 PROPOSITION

ATTENDU que le centre de commande des moteurs de l'appentis est en fin de vie utile;

ATTENDU que les appareils d'éclairage de plusieurs locaux sont vétustes;

ATTENDU qu'un programme d'éclairage efficace permet de générer des économies d'énergie;

ATTENDU que le budget du fonds des immobilisations 2021-2022 approuvé prévoit la dépense en maintien des actifs au Centre sportif sur deux années à hauteur de 1 669 892 \$;

ATTENDU l'Entente bilatérale intégrée (EBI) du gouvernement fédéral qui permet de couvrir jusqu'à 80 % du coût du projet;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public APL00010776;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale.

M. Charles Vincent, appuyé par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée de retenir l'offre de SENTERRE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC. pour l'exécution des travaux de maintien des actifs en électricité au Centre sportif au montant de 582 450 \$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 609 097,61 \$. De plus, une délégation à la Direction des ressources matérielles d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat est sollicitée, conformément à l'article 17 de la Loi pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.4 DÉLÉGATION POUR L'ACQUISITION D'UN TOMODENSITOMÈTRE

À l'hiver 2019, le ministère a procédé à une révision de son programme d'étude en Technologie de radiodiagnostic. Pour le cégep Édouard-Montpetit, le ministère a octroyé un financement de 2 178 000 \$ pour l'acquisition des équipements. Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'études local, le Cégep doit, entre autres, se procurer quatre (4) équipements majeurs (ou modalités) : un appareil de tomodensitométrie, un appareil de mammographie, un appareil de radioscopie mobile (C-Arm) et un simulateur de résonance magnétique.

Ces appareils doivent être implantés à partir de la quatrième (4^e) session du programme d'étude, soit la session d'hiver 2022 afin de fournir les cours qui s'appuient sur l'enseignement de ces modalités. L'appel d'offres public étant en cours, cette procédure a pour but de réduire les délais

à l'autorisation du bon de commande une fois que la conformité du plus bas soumissionnaire sera établie, et ce afin d'obtenir ces équipements aussi rapidement que possible.

22-CA-08 PROPOSITION

ATTENDU que l'appareil de tomodensitométrie sera utilisé dès la session d'automne 2022 dans le cours 142-434-EM – *Imagerie en tomodensitométrie*;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU que le montant pour l'acquisition de l'appareil est prévu au budget des investissements 2022-2023;

ATTENTU que le budget global sera respecté;

ATTENDU l'appel d'offres public en cours;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. François Dussault-Thériault, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée de déléguer au directeur général le pouvoir d'octroyer le bon de commande auprès du plus bas soumissionnaire conforme si le montant de la soumission, incluant la provision de 10 % pour couvrir les imprévus qui pourraient survenir, ne dépasse pas 1 200 000 \$, avant les taxes. Le directeur général assurera un suivi de ce dossier auprès du conseil d'administration lors d'une prochaine assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. APPROBATION DU BILAN DU PLAN DE TRAVAIL 2020-2021 ET DES ÉTATS FINANCIERS 2020-2021 DU CENTRE TECHNOLOGIQUE EN AÉROSPATIALE (CTA)

M. Francis Archambault, directeur général du Centre technologique en aérospatiale (CTA), présente le bilan du plan de travail 2020-2021 et les états financiers 2020-2021 du CTA. Il répond aux questions des membres.

M. Lambert explique les raisons pour lesquelles les états financiers du Centre technologique en aérospatiale (CTA) doivent être approuvés par le conseil d'administration du Cégep.

22-CA-09 PROPOSITION

ATTENDU les exigences de la Convention d'aide financière 2021-2022 qui lie le Cégep au ministère l'Enseignement supérieur pour le financement du Centre technologique en aérospatiale (CTA);

ATTENDU que le bilan du plan de travail 2020-2021 et les états financiers vérifiés 2020-2021 du CTA ont été préalablement approuvés par le conseil d'administration du CTA (résolutions 22-CA-01 et 21-CA-09);

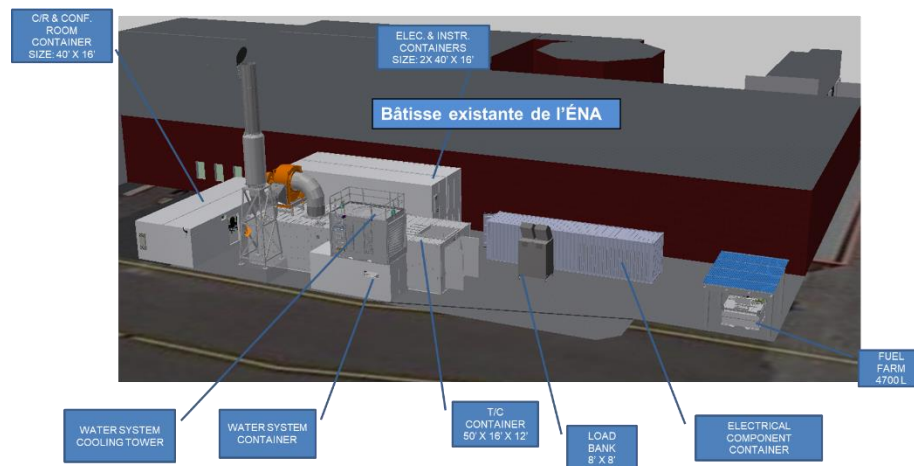
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Patrick Monarque, dûment appuyé par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée d'approuver le bilan du plan de travail 2020-2021 et les états financiers 2020-2021 du Centre technologique en aérospatiale (CTA).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. PROJET DE BANC D'ESSAI

L'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) du cégep Édouard-Montpetit, en étroite collaboration avec le Centre technologique en aérospatiale (CTA), vise la construction d'une infrastructure et l'acquisition d'équipements pour le développement, la qualification et les tests requis pour la nouvelle génération de moteur hybride. Cette installation est prévue pour l'automne 2022 et sera le premier banc d'essai modulaire au Canada pour le domaine de la motorisation hybride en aéronautique. De plus, cette installation sera utilisée pour le premier moteur hybride dans le domaine aéronautique en Amérique du Nord.



Ce banc d'essai sera la première installation de ce type qui servira :

- à la qualification d'une nouvelle génération de moteur hybride en partenariat avec Pratt & Whitney Canada et CEL Aerospace;
- à de multiples projets de recherche et développement (8);
- à la formation académique de techniciens et d'ingénieurs en propulsion.

La première phase de ce projet consistera en la qualification du moteur hybride électrique de Pratt & Whitney Canada et de CEL Aerospace. Cette phase est prévue pour une période de deux (2) ans.



La deuxième phase consistera en la qualification d'autres nouvelles générations de moteur et à plusieurs projets de recherche appliquée. Plusieurs partenaires ont d'ores et déjà manifesté leurs intérêts à se joindre au CTA et à l'ÉNA pour ces projets à venir.



Les partenaires gouvernementaux (Développement économique Canada) et le ministère de l'Économie et de l'Innovation contribueront conjointement pour une subvention qui totalisera environ onze millions cent quatre-vingt-un mille neuf cent vingt-deux dollars (11 181 922 \$). Les partenaires du projet (Pratt & Whitney Canada, CEL Aerospace, ÉNA et CTA) contribueront, en espèces et en don, pour un montant estimé à deux millions cent quarante-trois mille dollars (2 143 000 \$). Plus spécifiquement, la contribution en espèce de l'ÉNA et du CTA sera de deux cent mille dollars (200 000 \$). L'entente formelle à venir entre les partenaires sera soumise aux instances concernées avant la mise en œuvre du projet.

22-CA-10 PROPOSITION

ATTENDU que l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), école affiliée au cégep Édouard-Montpetit, et son Centre collégial de transfert technologique (CCTT), le Centre technologique en aérospatial (CTA) confirment leurs participations financières dans le cadre de la demande au programme de Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSO Volet 4), intitulé *Acquisition d'équipements constituant un banc d'essai moteur modulaire et mobile et construction des infrastructures connexes*;

ATTENDU que cette demande est relative à un projet de cellule d'essai mobile pour le développement de moteur thermique, hybride et électrique pour le secteur aérospatial, et qu'il y aura des retombés importantes et stratégiques pour la formation, la recherche et le développement et la croissance de l'industrie aérospatiale canadienne;

ATTENDU que les partenaires gouvernementaux (Développement économique Canada) et le ministère de l'Économie et de l'Innovation contribueront en parts égales pour une subvention qui totalisera environ onze millions cent quatre-vingt-un mille neuf cent vingt-deux dollars (11 181 922 \$);

ATTENDU que les partenaires du projet (Pratt & Whitney Canada, CEL Aerospace) contribueront en espèces et en don pour un montant estimé à un million neuf cent quarante-trois mille dollars (1 943 000 \$);

ATTENDU que l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), école affiliée au cégep Édouard-Montpetit et le Centre technologique en aérospatial (CTA) s'engage à contribuer conjointement, en espèce, à un montant de deux cent mille dollars (200 000 \$);

ATTENDU que le principal gestionnaire de ce projet, tel que désigné dans la demande au programme de Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSO Volet 4), est M. Sylvain Lambert, directeur général du cégep Édouard-Montpetit;

ATTENDU que le responsable du projet, tel que désigné dans la demande au programme de Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSO Volet 4) est M. Francis Archambault, directeur général du Centre technologique en aérospatial (CTA);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Janick Morin , dûment appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'autoriser M. Sylvain Lambert, directeur général du cégep Édouard-Montpetit, à déposer cette demande de subvention pour un projet au montant total d'environ treize millions trois cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-deux dollars (13 324 922 \$), comprenant la contribution conjointe de deux cent mille dollars (200 000 \$) du CTA et de l'ÉNA, et de confirmer la participation financière de l'ÉNA et du CTA dans le cadre de cette demande au programme de Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSO Volet 4), intitulé *Acquisition d'équipements constituant un banc d'essais moteur modulaire et mobile et construction des infrastructures connexes.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. SIGNATURE DE LA CHARTE SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

M. Sylvain Lambert, directeur général, explique que lors de sa réunion du 7 décembre 2021, le comité de direction a décidé de recommander au Conseil d'administration de signer la Charte sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). La direction du Cégep, de même que celle du Centre technologique en aérospatiale (CTA), adhères aux principes de la charte du CRSNG et s'engages à soutenir des actions afin de favoriser et

promouvoir les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion. Lorsque le Cégep dépose une demande de subvention de recherche auprès d'instances fédérales, l'adhésion à la charte correspond à un critère important pour l'attribution de fonds.

Face aux défis auxquels certains groupes sont confrontés, le Cégep croit qu'il est de son devoir de favoriser l'ÉDI sur son campus autant pour le secteur de la recherche qu'en ce qui concerne l'accompagnement nécessaire pour la réussite d'études collégiales auprès des personnes provenant de groupes vivant différentes formes d'exclusion. La réflexion à ce sujet devrait se poursuivre dans le cadre de l'actualisation du plan stratégique.

22-CA-11 PROPOSITION

ATTENDU que l'adhésion à la Charte sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est un critère important pour l'attribution de fonds par les instances fédérales;

ATTENDU que la direction du Cégep, de même que celle du Centre technologique en aérospatiale (CTA), adhère aux principes de la Charte du CRSNG et s'engage à soutenir des actions afin de favoriser et promouvoir les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Stéphanie Arpin, dûment appuyée par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée d'approuver la signature de la Charte sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DIRECTEUR

À la suite de la démission au conseil d'administration du membre externe, M. Stéphane Girard, le conseil d'administration doit procéder à la nomination d'un membre externe pour siéger au comité directeur. Le processus d'élection d'un membre pour le comité directeur est présidé par M. Sylvain Lambert, directeur général.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep prévoit ce qui suit pour la composition du comité directeur (article 5.1) :

5.1 COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

5.1.1 Le comité directeur se compose des personnes suivantes :

5.1.1.1 le directeur général qui préside le comité

- 5.1.1.2 le président
 - 5.1.1.3 le vice-président
 - 5.1.1.4 deux membres en fonction du conseil qui ne sont ni membres du personnel ni étudiants
 - 5.1.1.5 un membre en fonction du conseil qui est membre du personnel
 - 5.1.1.6 le directeur des études, à titre d'invité permanent
- 5.1.2 Les membres du comité directeur mentionnés aux alinéas 5.1.1.4 et 5.1.1.5 sont choisis par mode d'élection, présidée par le secrétaire du conseil, lors de l'assemblée ordinaire du conseil du mois de juin de chaque année ou, dans le cas de force majeure, à l'assemblée subséquente et suivant les modalités suivantes :
- 5.1.2.1 les candidats sont mis en nomination sur proposition. Les candidats mis en nomination doivent être présents lors de l'assemblée au cours de laquelle l'élection a lieu, ou avoir fait part par écrit au secrétaire du conseil de leur intérêt à siéger au comité directeur;
 - 5.1.2.2 le vote a lieu à main levée sauf lorsqu'un membre demande le vote à scrutin secret. La majorité simple des voix des membres en fonction présents détermine le résultat du vote;
 - 5.1.2.3 le secrétaire du conseil procède, le cas échéant, au dépouillement des votes et déclare alors les élus.
- 5.1.3. En cas de vacances au sein du comité directeur, le conseil doit nommer un nouveau membre à la première assemblée suivant cette vacance.

Mises en candidatures pour le poste de membre externe du comité directeur :

M. Sylvain Lambert propose la candidature de Mme Julie Ethier, laquelle accepte d'être mise en candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

22-CA-12 PROPOSITION

ATTENDU l'article 5.1 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

ATTENDU la démission au conseil d'administration du membre externe, M. Stéphane Girard;

ATTENDU que le poste réservé à un membre en fonction du conseil qui est membre externe, au sein du comité directeur, est vacant;

M. Éric Trudeau, appuyé par Mme Stéphanie Arpin, propose à l'assemblée de nommer Mme Julie Ethier, comme membre externe au sein du comité directeur pour l'année scolaire 2021-2022.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

10.1 HUIS CLOS - PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

Ce point est traité à huis clos.

M. Sylvain Lambert, directeur général, fait état des démarches en cours en vue de la réalisation du projet du Pavillon de la santé. Une contribution financière du Cégep est envisagée afin d'assurer la mise en œuvre du projet.

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, dépose et présente un document sur les impacts financiers de la prise en charge du coût des équipements (MAOB) du projet. Le montant est estimé à environ 15 M\$ pour l'ensemble des coûts du MAOB. Une contribution externe, estimée à environ 6,5 M\$, sera nécessaire pour assurer le financement de cette somme. L'analyse a été présentée au comité de direction du 11 janvier 2022 et du Comité d'audit et des finances le 2 février 2022.

22-CA-13 PROPOSITION

ATTENDU les démarches en cours en vue de réaliser le projet du Pavillon de la santé et de l'innovation du Cégep;

ATTENDU la nécessité d'évaluer la contribution possible du Cégep qui permettra d'assurer la mise en œuvre du projet;

ATTENDU que la contribution possible serait la prise en charge du coût des équipements, évalué à environ 15 M\$;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

Mme Monique Dion, appuyée par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée d'autoriser la prise en charge par le Cégep des coûts relatifs à l'acquisition des équipements (MAOB) du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.2 HUIS CLOS - PROJET D'AÉROCAMPUS

Ce point est traité à huis clos.

M. Pascal Désilet, directeur de l'ÉNA, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA. Il commente et répond aux questions des membres.

11. INFORMATION

11.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 5 novembre 2021 au 3 février 2022.

11.2 SUIVI SUR LA CRÉATION D'UNE ÉCOLE RÉGIONALE DE FORMATION DE PILOTES ET DE TECHNICIENS D'AVION À L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY DE YAMOUSSOUKRO EN COTE D'IVOIRE.

M. Sylvain Lambert, directeur général, informe l'assemblée que la proposition technique de l'offre en vue de la création d'une école régionale de formation de pilotes et de techniciens d'avion à l'institut national Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire n'a malheureusement pas obtenu la note minimum de 80 points, ce qui fait que le dossier soumis n'a pas été retenu.

11.3 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS À LA SESSION D'HIVER 2022, APRÈS LA DATE D'ABANDON

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre d'étudiants inscrits à la session d'hiver 2022, après la date d'abandon pour la session d'hiver 2022.

11.4 PRÉSENTATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

M. Sylvain Lambert, directeur général, fait un suivi concernant la composition du conseil d'administration et dépose la liste des administrateurs. Il mentionne qu'un poste de l'externe sera à combler au sein du conseil d'administration.

11.5 ÉTAT DES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un document est déposé pour faire état des activités de représentation du directeur général du 8 novembre 2021 au 4 février 2022.

12. CORRESPONDANCE

Le 8 décembre 2021, M. Sylvain Lambert, directeur général, a reçu une lettre de la part du chef du Service du soutien interordres et de la sanction des études collégiales, M. Jean-René Chalifour, l'informant que le ministère de l'Enseignement supérieur confirme que le rapport annuel d'activités

du cégep Édouard-Montpetit, pour l'exercice financier 2020-2021, contient tous les éléments requis à la suite de sa vérification.

Le 14 décembre 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, l'informant de l'introduction de mesures en plus d'incitatifs financiers pour augmenter la diplomation au collégial et à l'université dans les disciplines conduisant à des secteurs d'activités prioritaires aux prises avec un déficit important de main-d'œuvre.

Le 15 décembre 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, l'informant que le programme d'études préuniversitaires Sciences de la nature (200.B1) a été approuvé et que ce nouveau programme remplacera obligatoirement le programme d'études préuniversitaires Sciences de la nature (200.B0) à compter de l'année 2024-2025. Elle annonce également qu'un montant de 87 980 \$ sera accordé pour l'achat de matériel informatique.

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 3 novembre 2021
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 16 novembre 2021

14. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine réunion ordinaire du conseil d'administration est prévue le mercredi 30 mars 2022, à 18 h 30, en mode virtuel. La séance du mois d'avril sera, quant à elle, prévue en présentiel.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Xavier Pallares, appuyé par Mme Stéphanie Arpin, et unanimement résolu de lever la séance à 20 h 59.



Jean-Paul Gagné
Président du conseil d'administration



Nathalie Auger
Secrétaire d'assemblée